

# Travail dirigé

## Renseignements importants pour les directeurs de travaux dirigés

**Objectifs pédagogiques :** Permettre aux étudiants d'appliquer les connaissances acquises durant le DESS en pharmacologie clinique pour analyser et proposer des solutions à différents problèmes reliés à la pharmacologie clinique.

**Modalités :** Le travail peut prendre différentes formes que ce soit un travail de laboratoire, la cueillette et analyse de résultats cliniques ou précliniques ; une revue systématique, une méta-analyse, une analyse de la qualité de l'acte, etc.

Il y a deux points à retenir soit 1 — l'étudiant doit rédiger un travail (40-60 pages) ; 2— la durée du stage est habituellement de 4 mois, donc il faut que le projet soit réaliste.

**Rôle du directeur :** Le directeur doit s'assurer que le travail avance correctement durant la session. Il est suggéré que le directeur ou son délégué rencontre l'étudiant à des intervalles réguliers, en lui donnant des objectifs à atteindre avant la prochaine rencontre. Le directeur doit s'assurer que le travail remis à la fin de la session soit conforme à ses attentes. En cas de problème, le directeur doit contacter le responsable du programme afin d'en discuter. Dans le cas où le temps disponible pour le directeur soit restreint, nous lui suggérons d'avoir un codirecteur ou un délégué qui pourra s'occuper des rencontres avec l'étudiant.

**Avantages pour le directeur :** Nous suggérons fortement de proposer un projet de recherche qui vous permettra d'acquérir des informations importantes pour vos travaux ou votre pratique médicale. Il faut voir le travail comme une réponse utile à l'une de vos questions.

**Bourse ou salaire :** Le travail dirigé n'est généralement pas rémunéré bien que si les fonds disponibles le permettent, il n'y a aucun souci à le faire. Le département de pharmacologie accorde une bourse pour les étudiants. Au cours de la session, un courriel sera envoyé au directeur pour obtenir son accord pour le versement de la bourse.

**Notation du travail :** Le directeur et le codirecteur, le cas échéant, notent le travail avec le système littéral (A+, A, A-, B+, B, B-, etc.). Le travail est également noté par un deuxième évaluateur qui lui accorde également une note. Le directeur et l'évaluateur peuvent indiquer des corrections pour améliorer le travail. Les corrections seront revues par le directeur. À la suite de ces corrections, le directeur et le correcteur s'entendent pour la note finale.